



BANQUE PARIBAS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

26 MAI 1983



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Jean-Yves HABERER  
*Président Directeur Général*

M. Pierre BENARD  
M. Louis CHAURIS  
M. David DAUTRESME  
M. Louis DENY  
M. Benoît JOLIVET  
M. Jacques MARCHANDISE  
M. François MORIN  
M. Roland MORIN  
M. Christian PIERRUGUES  
M. Philippe RAILLARD  
Lord ROLL of IPSDEN  
M. Gilbert TRIGANO  
M. Philippe VAN GREVELINGE  
M. Alain de WULF

*Administrateurs*

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

Société Castel Jacquet et Associés  
de Bois, Diéterlé et Associés (BDA)

## BANQUE PARIBAS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE F 900 000 000

SIEGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN - PARIS 2<sup>E</sup>

R.C.S. PARIS B 662 047 885 L.B.F. N° 24

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

26 MAI 1983



BANQUE PARIBAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE F. 800.000.000

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ALBANI - PARIS 9<sup>e</sup>

R.C. PARIS 5 885 747 985 - I.S. N. 23

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

28 MAI 1983

RAPPORT  
DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de la Banque Paribas a tenu sa 101<sup>ème</sup> séance le 26 octobre 1982. Elle a été présidée par M. Jean-Yves HABERER, Président du Conseil d'Administration. Elle a été composée de 12 membres, dont 5 représentants de l'Etat et 7 représentants des salariés. Elle a été assistée par M. Pierre HOT, Commissaire du Gouvernement, et par M. Jacques MARCHANDISE, Commissaire du Gouvernement. Elle a été assistée également par M. Jacques MARCHANDISE, Commissaire du Gouvernement, et par M. Jacques MARCHANDISE, Commissaire du Gouvernement.

Le Conseil d'Administration a tenu sa 101<sup>ème</sup> séance le 26 octobre 1982. Elle a été présidée par M. Jean-Yves HABERER, Président du Conseil d'Administration. Elle a été composée de 12 membres, dont 5 représentants de l'Etat et 7 représentants des salariés. Elle a été assistée par M. Pierre HOT, Commissaire du Gouvernement, et par M. Jacques MARCHANDISE, Commissaire du Gouvernement.

ACTIVITÉS BANCAIRES EN FRANCE

Le Conseil d'Administration a tenu sa 101<sup>ème</sup> séance le 26 octobre 1982. Elle a été présidée par M. Jean-Yves HABERER, Président du Conseil d'Administration. Elle a été composée de 12 membres, dont 5 représentants de l'Etat et 7 représentants des salariés. Elle a été assistée par M. Pierre HOT, Commissaire du Gouvernement, et par M. Jacques MARCHANDISE, Commissaire du Gouvernement.

Le Conseil d'Administration a tenu sa 101<sup>ème</sup> séance le 26 octobre 1982. Elle a été présidée par M. Jean-Yves HABERER, Président du Conseil d'Administration. Elle a été composée de 12 membres, dont 5 représentants de l'Etat et 7 représentants des salariés. Elle a été assistée par M. Pierre HOT, Commissaire du Gouvernement, et par M. Jacques MARCHANDISE, Commissaire du Gouvernement.

Le Conseil d'Administration a tenu sa 101<sup>ème</sup> séance le 26 octobre 1982. Elle a été présidée par M. Jean-Yves HABERER, Président du Conseil d'Administration. Elle a été composée de 12 membres, dont 5 représentants de l'Etat et 7 représentants des salariés. Elle a été assistée par M. Pierre HOT, Commissaire du Gouvernement, et par M. Jacques MARCHANDISE, Commissaire du Gouvernement.

Le Conseil d'Administration a tenu sa 101<sup>ème</sup> séance le 26 octobre 1982. Elle a été présidée par M. Jean-Yves HABERER, Président du Conseil d'Administration. Elle a été composée de 12 membres, dont 5 représentants de l'Etat et 7 représentants des salariés. Elle a été assistée par M. Pierre HOT, Commissaire du Gouvernement, et par M. Jacques MARCHANDISE, Commissaire du Gouvernement.

L'ENVIRONNEMENT BANCAIRE

Le Conseil d'Administration a tenu sa 101<sup>ème</sup> séance le 26 octobre 1982. Elle a été présidée par M. Jean-Yves HABERER, Président du Conseil d'Administration. Elle a été composée de 12 membres, dont 5 représentants de l'Etat et 7 représentants des salariés. Elle a été assistée par M. Pierre HOT, Commissaire du Gouvernement, et par M. Jacques MARCHANDISE, Commissaire du Gouvernement.

La loi de nationalisation du 11 février 1982 disposait que la nationalisation de la Banque Paribas, comme celle des autres banques non cotées, interviendrait le 1er juillet 1982. M. Pierre HOT a été désigné par le Gouvernement comme Commissaire du Gouvernement jusqu'à la nationalisation de la Banque.

Dans sa séance du 18 février 1982, le Conseil d'Administration a coopté comme Administrateur, puis nommé Président Directeur Général, M. Jean-Yves HABERER, nommé la veille par décret pris en Conseil des Ministres, Administrateur Général de la Compagnie Financière de Paribas.

Le 1er juillet, date de la nationalisation de la Banque, les pouvoirs du Conseil d'Administration ont pris fin et M. Jean-Yves HABERER a été nommé Administrateur Général de la Banque Paribas.

Par décret du Président de la République en date du 10 janvier 1983 ont été nommés membres du Conseil d'Administration :

- . en qualité de représentants de l'Etat :
  - David DAUTRESME,
  - Benoît JOLIVET,
  - François MORIN,
  - Roland MORIN,
  - Alain de WULF,
- . en qualité de représentants des salariés :
  - Pierre BENARD,
  - Louis CHAURIS,
  - Christian PIERRUGUES,
  - Philippe RAILLARD,
  - Philippe VAN GREVELINGE,
- . en qualité de personnalités choisies en raison de leur compétence :
  - Louis DENY,
  - Jean-Yves HABERER,
  - Jacques MARCHANDISE,
  - Lord ROLL OF IPSDEN,
  - Gilbert TRIGANO.



Après avis du Conseil d'Administration en date du 18 janvier, M. Jean-Yves HABERER a été nommé par décret en Conseil des Ministres, Président du Conseil d'Administration le 24 janvier 1983.

## L'ENVIRONNEMENT BANCAIRE

L'exercice 1982 s'est déroulé dans un environnement international difficile, dominé par la poursuite de politiques monétaires appliquées à combattre les tendances inflationnistes qui ont faibli un peu partout dans le monde.

Cette situation s'est traduite par un niveau jamais atteint des taux d'intérêts réels et a favorisé l'ascension exceptionnelle du dollar qui a désorienté les marchés des changes, perturbé l'économie mondiale, avec pour conséquence la stagnation, voire la baisse de la production, la montée du chômage, la détérioration des échanges commerciaux dans plusieurs pays industrialisés et la menace d'une crise financière liée au surendettement de nombreux pays en voie de développement.

Si la France a pu ramener en-dessous de 10 % son taux d'inflation par des mesures de blocage des prix et de régulation des salaires, elle a été en revanche confrontée à d'importants déséquilibres : aggravation du déficit budgétaire, dégradation de la balance commerciale et alourdissement de la dette extérieure.

Tout au long de l'année, les Autorités Monétaires se sont efforcées de défendre la position du franc, en modulant les taux d'intérêts, et de contrôler le rythme de croissance de la masse monétaire en maintenant les contraintes réglementaires du dispositif d'encadrement du crédit.

Marqué par d'amples variations -une hausse très sensible au premier semestre qui le portait de 15,24 % en moyenne de janvier à 18 % le 24 mars, un palier à la fin du printemps autour de 16 % et une lente décline pendant le deuxième semestre jusqu'à 12,87 % en moyenne en décembre- le taux de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire s'est établi à 14,86 % en 1982 contre 15,32 % l'année précédente.

Soucieux de rendre la distribution du crédit compatible avec une progression de la masse monétaire comprise entre 12,50 % et 13 %, les Pouvoirs Publics -qui ont par ailleurs fait appel à l'épargne à long terme et eu largement recours à l'émission de bons du Trésor pour financer le déficit budgétaire - ont maintenu le caractère contraignant du dispositif d'encadrement hérité des années antérieures.

En dépit de ces aménagements, trop mesurés pour influencer l'écart grandissant observé d'année en année entre le rythme de l'inflation et le taux de progression autorisé des crédits distribués, un certain nombre d'établissements, pour répondre à la demande de la clientèle, ont dû accroître leur potentiel réglementaire en renforçant leurs capitaux permanents.

Les conditions d'exploitation des banques ont été affectées pendant toute la durée de l'exercice par l'écart négatif sans précédent maintenu entre le taux de base bancaire -fixé à 14 % depuis le 28 octobre 1981, il a été ramené à 13,75 % le 27 juillet, 13,15 % le 1er septembre, 12,75 % le 4 novembre- et le niveau des taux de refinancement sur le marché monétaire. Cet écart qui a approché 1,80 % en moyenne sur les 6 premiers mois de l'exercice, s'est toutefois sensiblement amenuisé au cours du deuxième semestre pour revenir à 0,25 % en moyenne sur les deux derniers mois de l'exercice.

Au deuxième semestre, les marges de la profession ont été en outre influencées par le blocage des tarifs bancaires dont les modalités d'application ont laissé à la charge des banques l'augmentation du taux de la TVA, porté de 17,60 % à 18,60 % le 1er juillet.

Ces facteurs défavorables sont intervenus alors que les établissements bancaires, devant la persistance d'un climat économique difficile, doivent s'efforcer de dégager la rentabilité nécessaire à la couverture accrue de leurs engagements les plus risqués.

## ACTIVITES BANCAIRES EN FRANCE

Dans ce contexte, Paribas s'est fixé les principaux objectifs suivants :

- maintien de ses interventions dans les grands groupes, en adaptant, grâce à des arbitrages dans ses positions traditionnelles, la composition de son fonds de commerce pour accompagner le développement de secteurs porteurs ;

- renforcement de sa présence dans les régions, par une pénétration accrue et sélective dans la clientèle des moyennes entreprises.

Les moyens d'une telle politique ont été trouvés : dans l'accroissement du potentiel réglementaire par émission d'emprunts obligataires et augmentation de capital ; la Banque a émis deux emprunts obligataires en avril de F 600 millions, en octobre de F 900 millions et a augmenté son capital en décembre de F 750 à F 900 millions,

- par l'augmentation des opérations en devises non soumises à l'encadrement,

- par le développement de la synergie avec le réseau international Paribas, permettant de nouer de nouvelles relations en France et de prolonger à l'étranger l'activité commerciale nationale initiée par les grands groupes français

- efforts dans tous les domaines pour soutenir la rentabilité entamée en 1982 par les conditions du marché défavorables

pour Paribas et par la détérioration de la situation des entreprises ; la rentabilité est en effet le fondement du crédit international de la Banque et donc, d'une partie importante de ses moyens, le ciment de la cohésion entre le siège et le réseau étranger, enfin, la condition de l'accomplissement de sa mission et de son développement futur ;

- participation à l'effort national de soutien aux entreprises en difficulté.

Dans ce secteur, Paribas, notamment en raison de sa qualité et de sa responsabilité d'actionnaire ou de chef de file, a été amené dans certains cas à prendre des initiatives importantes. Paribas a ainsi participé, en tant que membre de pools bancaires, à des restructurations financières montées en liaison et sous l'égide des Pouvoirs Publics. Sur ce point, l'action de Paribas doit rester en harmonie avec ses moyens et sa structure et l'aide apportée doit s'appuyer sur des plans industriels de redressement crédibles dans l'intérêt tant de l'entreprise assistée elle-même que de ses banquiers.

Les dépôts de la clientèle s'établissaient à F 14,6 milliards fin 1982 contre F 14,2 milliards fin 1981.

Les dépôts en francs progressent de F 11,3 milliards à F 11,7 milliards tandis que la contrevaletur des ressources en devises est stable à F 2,9 milliards.

En ce qui concerne les ressources en francs, les dépôts à vue, dont la rentabilité s'est avérée importante, en 1982 comme en 1981, du fait du niveau moyen élevé du marché monétaire, ont progressé de F 6 milliards à F 6,2 milliards et les dépôts à terme de F 5,3 à F 5,5 milliards. Cette progression modérée est la résultante de mouvements opposés: d'une part le développement effectif des positions chez de nouveaux clients, en particulier dans le réseau d'agences, et d'autre part, la réduction des dépôts bancaires des clients traditionnels en raison tant de la détérioration de la trésorerie d'un certain nombre d'entreprises que du développement important en 1982 de nouvelles formes de placements en produits collectifs qui a été réalisé en grande partie au détriment du niveau de nos ressources à terme.

Les emplois totaux (francs et devises) de la Banque en France, toutes natures de crédits confondues, sont passés de F 34,2 milliards fin 1981 à F 45,9 milliards fin 1982 (+ 34 %).

### Télébanque Paribas

Paribas a développé depuis plusieurs années, un service, sans équivalent en France, de banque à domicile : Télébanque.

En instaurant un nouveau mode de relation avec ses clients, Télébanque a permis pour eux de supprimer les distances. Grâce à Télébanque, les particuliers peuvent, quel que soit leur lieu de résidence, réaliser l'ensemble de leurs opérations bancaires et financières sans l'intermédiaire d'un guichet de

Cette progression globale de F 11,7 milliards se décompose en 5,6 milliards pour la partie en francs (+ 21 %) et 6,1 milliards pour la partie en devises (+ 75 %) ; le développement des crédits en devises a été particulièrement accentué, de manière à satisfaire les besoins de financement de la clientèle, tout en respectant les contraintes de l'encadrement du crédit en francs.

Il faut rappeler que la progression des emplois en francs français de 21 %, soit d'un montant nettement supérieur aux normes de progression des crédits encadrés, n'a été rendue possible que par le développement d'opérations désencadrées de soutien à certains secteurs de l'économie et grâce aux opérations d'emprunts obligataires et d'augmentation de capital réalisées en 1982.

Le développement de nos emplois a été important dans toutes les catégories de crédits. A long terme, il a porté principalement sur les opérations en devises ; à moyen terme, la progression a été surtout sensible pour les crédits à l'exportation, dits "Crédits-acheteurs" ; à court terme, elle a été notable au niveau des crédits non mobilisables dans lesquels les avances en devises ont figuré pour une part accrue.

Les engagements par signature ont été, comme les années précédentes, en forte augmentation par suite notamment du développement des crédits documentaires et des cautions sur marchés à l'exportation.

L'écart entre le taux de base bancaire et le taux du marché monétaire est demeuré fortement négatif pendant l'ensemble de l'année, ce qui a fortement obéré les marges sur les emplois en francs. En revanche, le niveau élevé des taux du marché a favorisé la rentabilité des dépôts à vue.

L'activité du réseau d'agences en France a continué à se développer sensiblement puisque l'ensemble de ses dépôts atteint maintenant près de F 7,5 milliards et ses emplois représentent environ F 6 milliards. D'autre part, les interventions dans le secteur des moyennes entreprises ont été renforcées, grâce à une action combinée comportant des apports de fonds propres par le biais des sociétés spécialisées du Groupe et l'octroi de concours bancaires à court et moyen terme en forte progression.

proximité et bénéficier directement des conseils des spécialistes de Paribas pour la gestion de leur patrimoine et le placement de leur épargne.

Télébanque compte actuellement quelque 11.000 clients, essentiellement des cadres supérieurs, des membres des professions libérales, des industriels... Ces clients sont répartis sur tout le territoire français. Certains, également, résident à l'étranger.



Un plan de développement du réseau régional a été approuvé et mis en oeuvre ; il doit se poursuivre au cours des années 1983 et 1984. En 1982, de nouvelles implantations ont été ouvertes à Grenoble, Cagnes-sur-Mer et Juan-les-Pins. Paribas dispose de 53 points d'exploitation dont 16 à Paris et Neuilly et 37 en province, après la fermeture du bureau de Marseille-Vieux-Port, dont le fonds de commerce a été repris par les autres implantations marseillaises.

## ACTIVITES DE COMMERCE EXTERIEUR

L'encours des crédits moyen terme à l'exportation a progressé de 21 %. Cet accroissement reflète l'entrée en mobilisation des contrats importants signés en 1980 et 1981, et marque le rôle significatif que joue la Banque dans le soutien et la croissance du commerce extérieur français dans le domaine de la grande exportation, dont elle a fait un de ses axes stratégiques de développement.

L'importance de ces crédits dans l'ensemble de ses concours à l'économie nationale rend la Banque particulièrement sensible aux contraintes de l'encadrement : leur utilisation est en effet liée à l'exécution des contrats d'exportation, souvent signés deux ans auparavant, de sorte que tout dépassement implique une réduction comparable des crédits sur le marché intérieur et pénalise ainsi l'activité de la Banque dans ses relations avec sa clientèle traditionnelle.

En dépit de la crise des paiements internationaux et de la stagnation du commerce mondial, les grandes affaires signées par l'industrie française, pour lesquelles la Banque est chef ou cochef de file des financements, se sont élevées à F 27 milliards.

Parmi les opérations les plus significatives pour lesquelles Paribas a assuré la direction des financements, on peut citer :

- . En Afrique
  - la mise en place des crédits relatifs au terminal d'évacuation des fuels de la raffinerie de Pointe Noire, réalisée par Technip au Congo ;
  - l'intervention de la Banque dans les différents crédits européens pour F 2 milliards destinés à la réalisation du tronçon Bouée-Franceville du chemin de fer gabonais.
- . Au Moyen-Orient
  - le chef de filat des financements de F 800 millions du contrat signé entre Thomson-CSF et les Postes et Télécommunications Egyptiens pour la rénovation du système téléphonique dans le delta du Nil.
- . En Amérique Latine
  - l'organisation de l'ensemble des crédits relatifs à la fourniture des équipements destinés à la prolongation de

la ligne n° 1 du métro de Caracas, des lignes n° 2 et 3, pour un montant de F 2,4 milliards, contrats signés avec le consortium français Frameca ;

- le financement des travaux publics du barrage de la Vueltoza au Venezuela réalisé par le Groupe SPIE Batignolles pour un montant supérieur à F 1 milliard ;
- la mise en place du premier crédit-acheteur refinancé en devises, selon les nouvelles procédures, destiné à l'installation par Thomson-CSF d'un système de contrôle aérien au Brésil, pour un montant de US\$ 214 millions, accompagné d'un prêt financier de US\$ 150 millions.

### . En Europe de l'Est

- la direction et co-direction de l'ensemble des financements de plus de F 5 milliards mis à la disposition de l'Union Soviétique pour la construction du gazoduc eurosibérien, relatif à des contrats obtenus notamment par les sociétés Thomson-CSF, Creusot-Loire, Alsthom-Atlantique et Dresser France.

### . En Extrême-Orient

- un ensemble important de crédits-acheteurs de plus de F 9 milliards s'appliquant pour l'essentiel :
  - . en Indonésie, à des projets de production et de transport d'électricité réalisés par Alsthom-Atlantique et CGEE-Alsthom,
  - . en Corée, à des centrales nucléaires,
  - . à Singapour, à la fourniture d'Airbus.

### . Aux Etats-Unis

- la mise au point avec le Groupe Becker d'un financement original en dollars, qui a contribué au succès de Francorail, qui, par sa filiale américaine, a obtenu la commande de 225 voitures pour le métro de New York.

Au cours du deuxième semestre, les difficultés des grands emprunteurs d'Amérique Latine ont conduit la Banque à participer aux efforts de redressement mis en oeuvre par ces pays sous l'égide du Fonds Monétaire International.

## ACTIVITES FINANCIERES

Si le marché français des valeurs mobilières est resté comme les années précédentes sensible au contexte international, son évolution au cours de l'année 1982 a été principalement conditionnée par des facteurs d'origine interne, qu'il s'agisse notamment des nationalisations et de leurs conséquences ou de l'annonce et de la mise en place de mesures nouvelles pour orienter l'épargne vers les placements à long terme.

Au total, le bilan global a été positif, le montant des émissions de valeurs mobilières (actions et obligations) s'élevant à F 157 milliards contre F 108 milliards en 1981 (+ 45 %). Cette progression spectaculaire a résulté avant tout d'un nouveau bond du marché primaire obligataire (F 154 milliards contre F 106 milliards). Les introductions en Bourse de valeurs nouvelles et les augmentations de capital sont demeurées, quant à elles, peu nombreuses.

La capitalisation boursière totale des valeurs à revenu variable (F 203 milliards) ne représentait au 31 décembre 1982 que le quart de celle des valeurs à revenu fixe (F 779 milliards). L'accroissement des échanges, qui ont atteint le niveau record de F 217 milliards, s'est fait également au profit des obligations qui ont constitué 70 % du volume total des titres traités à Paris en 1982.

## LE MARCHE OBLIGATAIRE

Plusieurs facteurs ont contribué à l'expansion du marché obligataire en 1982 :

- un ensemble de mesures nouvelles, comme la consolidation des avantages fiscaux accordés aux porteurs d'obligations et l'annonce de la suppression de l'impôt de bourse avec effet au 1er janvier 1983 ;
- l'adoption de formules nouvelles, bien accueillies par les souscripteurs (obligations à sorties optionnelles, à bons de souscription, à durée prorogable) ;
- une tendance générale à la baisse des taux longs ;
- et néanmoins le maintien de rendements élevés offerts par les obligations, supérieurs au taux de l'inflation, et des autres types de placement.

Le volume des émissions a atteint le montant sans précédent de F 154/milliards contre F 106 milliards en 1981, soit une augmentation de 45 %. Les emprunteurs se répartissent sensiblement dans les mêmes proportions qu'écoulement ; l'Etat contribue toujours pour une large part : F 40 milliards en 4 emprunts (26 % du total), ainsi que les émetteurs du secteur public : F 59 milliards (38 %) et les banques et établissements financiers : F 45 milliards (29 %). Les émissions des sociétés commerciales et industrielles demeurent relativement marginales : F 9 milliards.

La Banque Paribas a figuré dans les barèmes de la quasi-totalité des emprunts émis avec concours bancaire. Elle a dirigé ou codirigé 41 opérations. Elle a en particulier centralisé pour la première fois l'emprunt d'Etat de novembre 1982 (F 10 milliards). Emis à 15,30 %, avec une durée prorogable au seul gré du porteur, cet emprunt a reçu un excellent accueil du marché.

La Banque Paribas a également été l'initiatrice de la formule des emprunts à sorties optionnelles et dirigé la première émission de ce type réalisée en février par la Compagnie Nationale du Rhône. Il est à noter que cette formule a remporté un succès rapide tant auprès des émetteurs que des souscripteurs : les encours atteignaient en fin d'année F 18 milliards dans cette formule d'emprunt.

## LE MARCHE DES ACTIONS

Si la baisse des taux d'intérêt américains a permis à la plupart des places financières internationales de réaliser en 1982 une brillante remontée, la Bourse de Paris a connu une évolution plus heurtée : après un démarrage prometteur dû notamment à la contraction du marché consécutive aux nationalisations, l'indice général CAC a été ensuite sensible aux inquiétudes pesant sur le franc et au mois de juin aux mesures prises pour accompagner la dévaluation. Dans la deuxième partie de l'année, la baisse progressive du prime rate américain et l'annonce des mesures envisagées en faveur de l'épargne longue (en particulier la création du Compte d'Epargne en Actions) a favorisé une lente reprise. A la fin de l'exercice, l'indice se retrouve sensiblement à son niveau initial.

Après amputation de F 30 milliards environ due à la disparition de la cote des sociétés nationalisées, la capitalisation globale des actions cotées à Paris représentait, le 31 décembre 1982, F 203 milliards contre F 224 milliards à la fin de l'année précédente. Une seule valeur française nouvelle (EPEDA-BERTRAND-FAURE) a été introduite à la cote en 1982 ; le volume des augmentations de capital contre espèces est resté faible (F 2,8 milliards) ce qui confirme la relative stagnation du marché des actions.

La Banque Paribas a participé à 18 augmentations de capital et en a dirigé ou codirigé 11, en particulier l'opération réalisée par Alsthom-Atlantique. Elle a également centralisé l'émission d'obligations convertibles de Sintra-Alcatel et 5 augmentations de capital de sociétés étrangères (parmi lesquelles Norsk-Hydro, Grand Metropolitan, ...). Elle a, en outre, introduit en Bourse à la Cote Officielle des valeurs étrangères les actions japonaises Toray Industries et présenté deux offres publiques d'échange, dont l'une, Roussel-Uclaf, pour le compte de l'Etat.

Les dispositions prises dans la loi de finances 1983 et la loi du 3 janvier 1983 sur "la protection de l'épargne et le développement des investissements" devraient ranimer l'intérêt des entreprises et des investisseurs. Citons en particulier la simplification des procédures d'augmentation de capital, les avantages fiscaux liés aux revenus d'actions nouvelles, la création de valeurs mobilières de types nouveaux comme les obligations à bons de souscription d'actions ou les certificats d'investissement et la mise en place d'un "second marché", pour faciliter l'accession à la Bourse des sociétés de taille petite ou moyenne.



Les fonds d'investissement (SICAV, Fonds Communs de Placement) que la Banque met à la disposition de sa clientèle ont connu un essor considérable en 1982 :

- Les deux SICAV diversifiées, Paribas Gestion et Sofrinvest, ont enregistré en 1982 des progressions de 34,9 et 31,8 % qui les ont situées au 1er et au 4ème rang de l'ensemble des SICAV diversifiées françaises. L'actif de ces deux SICAV atteint F 1.130 millions au 31 décembre 1982.

Sur les cinq dernières années, les performances de ces deux SICAV (valeur liquidative + coupon global réinvesti) ont été de 25,30 % l'an pour Paribas Gestion et de 22,50 % l'an pour Sofrinvest ; durant la même période, l'érosion monétaire ressort en moyenne à 11,70 % l'an.

- Huit nouveaux Fonds Communs de Placement à vocation spécialisée (valeurs américaines, valeurs asiatiques, obligations françaises, ...) ont été créés en 1982 ; cela porte à 20 le nombre total des Fonds dont l'actif net s'élevait globalement en fin d'exercice à F 1.350 millions.

- Enfin, trois SICAV ayant pour objet le placement des sommes disponibles à court et moyen terme ont été créées :

. en début d'année Valréal (en association avec la Caisse des Dépôts et Consignations et la Caisse Centrale des Banques Populaires) dont l'actif net atteignait, à la fin de 1982, F 1.589 millions ;

. en fin d'année, Paribas-Epargne, destinée à la clientèle des particuliers et des entreprises et Epargne-Associations conçue spécialement pour des organismes à but non lucratif ; au 15 mars 1983, l'actif net de ces deux sociétés s'élevait à F 600 millions.

Dans le domaine des Sociétés Civiles de Placements Immobiliers, Valeur Pierre 6, dernière en date des sociétés du Groupe

Valeur Pierre, a procédé à deux augmentations de capital pour un montant total supérieur à F 100 millions.

Sur la base du prix actuel de leurs parts, la valeur totale des Valeur Pierre ressort à près de F 2 milliards ce qui place le Groupe Valeur Pierre au 1er rang des groupes de S.C.P.I. en France.

#### OPERATIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

Les taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis sont restés élevés pendant la première moitié de l'année puis ont sensiblement décliné, entraînant alors une baisse importante des taux à moyen et long terme. Les emprunts internationaux qui se plaçaient dans des conditions difficiles ont bénéficié de cette évolution et leur volume a atteint le niveau record de \$ 33,7 milliards, en augmentation de \$ 13,2 milliards sur l'année précédente qui avait été l'année la plus active depuis l'origine du marché.

La Banque a maintenu et même accru sa position en participant à la direction de 30 % des émissions.

Le marché des crédits en dollars s'est fortement contracté au cours de la deuxième moitié de l'année à la suite de la crise de confiance déclenchée en juillet par le Mexique puis par les autres pays qui demandaient un rééchelonnement de leurs dettes : de près de \$ 200 milliards l'année précédente, les crédits signés sont passés à \$ 170 milliards.

Si la Banque Paribas a, comme chaque année, limité son intervention aux opérations nécessaires au financement du commerce extérieur et au développement des activités internationales du Groupe, elle a été néanmoins l'initiateur de grands crédits à des emprunteurs européens, en particulier italiens (Ente Nazionale Idrocarburi, Ferrovie Dello Stato) et français (Crédit Foncier de France).

Tableau de répartition des émissions par monnaies ci-contre

#### REPARTITION DES EMISSIONS PAR MONNAIES

(en millions de \$)

	1982		1981	
	Montant	%	Montant	%
<b>Dollars US :</b>				
. Taux fixe . . . . .	19 741,7	58,4	9 950,1	48,4
. Taux flottant . . . . .	5 340,-	15,9	4 610,-	22,4
. Convertible . . . . .	1 417,5	4,1	1 942,5	9,4
<b>Total (en dollars)</b>	<b>26 499,2</b>	<b>78,4</b>	<b>16 502,6</b>	<b>80,2</b>
Deutsche marks . . . . .	3 550,5	10,6	1 275,6	6,2
Unités de compte européennes . . . . .	772,8	2,3	591,5	2,9
Florins . . . . .	616,5	1,8	415,7	2,-
Francs français . . . . .	—	—	529,2	2,6
Dollars canadiens . . . . .	1 093,7	3,2	622,4	3,-
Yens . . . . .	413,4	1,2	366,1	1,9
Livres sterling . . . . .	800,4	2,4	155,8	0,8
Dollars australiens . . . . .	—	—	—	—
Couronnes norvégiennes . . . . .	31,3	0,1	53,1	0,2
Or . . . . .	—	—	51,9	0,2
<b>Total . . . . .</b>	<b>33 777,8</b>	<b>100,-</b>	<b>20 563,9</b>	<b>100,-</b>

#### IMPLANTATIONS A L'ETRANGER

Au cours de l'exercice, la Banque a ouvert une Succursale au Caire, des bureaux de représentation à Rome et à Pékin et transformé le bureau de Chicago en Succursale. Elle a d'autre part pris une participation de 20 % dans le Banco Amazonas en Equateur et participé à hauteur de 40 % à la création d'une Banque à Trinidad et Tobago. Elle a enfin, afin de renforcer sa présence en Asie du Sud-Est, signé un accord d'assistance technique avec une Banque Indonésienne, la P.T. Bank Pacific.

Au 31 décembre 1982, la Banque disposait à l'étranger (sans compter les filiales gérées par Paribas International) d'un réseau de 25 succursales bancaires et de 16 bureaux ou délégations.

A cette même date, le total des crédits du réseau à l'étranger, s'élevait à F 38,5 milliards soit 45,6 % du total des crédits de la Banque.

#### . Europe

La Succursale de Londres a de nouveau connu un exercice fortement bénéficiaire : tout en élargissant ses activités dans le domaine des opérations de trésorerie et de crédit aux grandes entreprises britanniques, elle a développé son portefeuille de crédits à l'exportation et renforcé très sensiblement sa présence dans le financement des opérations de négoce international.

Les Succursales Allemandes (Francfort, Dusseldorf, Stuttgart) ont poursuivi leur activité dans des conditions de rentabilité satisfaisante. Les liens étroits développés avec plusieurs groupes industriels allemands leur ont permis notamment de figurer dans plusieurs syndicats bancaires de financement à l'exportation.



En dépit de la crise économique qui a frappé l'Italie, particulièrement en 1982, la Succursale de Milan a continué à se développer de façon régulière. La Banque a inauguré un bureau de représentation à Rome le 24 septembre 1982 et a obtenu de la Banque Centrale l'autorisation d'établir une Agence à Turin. Celle-ci sera ouverte au cours de l'été 1983.

En 1982, la dégradation de l'économie espagnole a entraîné des difficultés pour de nombreuses sociétés dont certaines étaient encore récemment parmi les plus prospères. Dans ce contexte, les Succursales de Madrid et Barcelone ont été amenées à exercer une sélectivité accrue dans le choix de leur clientèle, leur capacité bénéficiaire leur permettant, par ailleurs, de faire face à la nécessité d'augmenter leurs provisions.

En Grèce, malgré la crise que traverse l'affrètement international, la Succursale du Pirée, qui a été autorisée à se transformer en Succursale off shore, a pu continuer à dégager des résultats satisfaisants.

#### . Moyen Orient

Malgré les incertitudes politiques liées aux conflits régionaux et les perturbations économiques résultant de la baisse des recettes pétrolières, les Succursales du Moyen Orient ont poursuivi leur développement qui s'est traduit par des résultats en hausse substantielle par rapport à l'année précédente.

A Doha, la Succursale qui se classe parmi les principales banques de la place après la Banque Nationale de Qatar, a poursuivi ses activités au service d'une clientèle essentiellement locale.

Dans un marché favorablement orienté, les deux Succursales de Bahrein ont connu une progression importante de leurs résultats essentiellement grâce à un accroissement de nos opérations avec des clients saoudiens.

La Succursale d'Abu Dhabi a développé son action au service des grandes sociétés exportatrices françaises qui occupent une part importante du marché d'Abu Dhabi. Aucun ralentissement n'a été décelé au cours de l'année dans les programmes d'investissements et la Succursale qui célébrera en 1984 son dixième anniversaire, a largement bénéficié de cette conjoncture favorable et de sa position traditionnelle sur la place.

Par ailleurs, les Succursales de Dubai et de Mascate ont consolidé leur position dans un marché stationnaire à Dubai et en croissance modérée à Mascate.

Enfin, au Caire, la Succursale a effectivement commencé ses opérations en octobre 1982. Le niveau d'activité atteint au 31 décembre permet d'ores et déjà de prévoir que l'exercice 1983 sera profitable.

#### . Asie - Pacifique

L'économie de Hong Kong a connu un net ralentissement au cours du deuxième semestre de 1982. Ce retournement de la conjoncture provoqué d'une part par la récession mondiale et, d'autre part, par la perte de confiance des investisseurs consécutivement aux déclarations diverses rappelant "l'échéance de 1997" s'est traduit notamment par l'affaiblissement des valeurs boursières et un repli marqué sur le marché immobilier. Malgré ce contexte défavorable, les implantations de Paribas ont poursuivi leur développement dans des conditions satisfaisantes, particulièrement dans les domaines du négoce international en ce qui concerne la Succursale et dans les activités de "merchant banking" exercées par Paribas Asia Ltd.

Au Japon, dans un contexte d'ouverture progressive du marché financier et face à la concurrence accrue, la Succursale de Tokyo a porté principalement son effort sur les opérations financières internationales et l'activité industrielle. Son activité de banque commerciale a continué de se développer de façon satisfaisante.

Après quatre années d'existence, la Succursale de Séoul a consolidé sa position dans le marché coréen et s'est assurée une place privilégiée dans le financement du commerce international de ce pays. Ses résultats sont en progression importante par rapport à l'année précédente.

En 1982, les effets de la récession mondiale se sont fait sentir plus profondément à Taiwan, l'activité de l'île étant principalement tournée vers les Etats-Unis et le Japon. Dans ce contexte économique moins favorable et dans un climat de concurrence accrue provoqué par l'installation de nouvelles banques étrangères, la Succursale de Taipei a maintenu un rythme d'activité soutenu.

Le premier exercice complet de la Succursale de Singapour a été marqué par une progression très rapide de ses engagements et du produit net bancaire. Paribas Singapour a essentiellement centré son activité sur les crédits accordés à des sociétés de bonne notoriété situées soit à Singapour, soit dans les pays de l'Asean limitrophes : Indonésie, Malaisie et Thaïlande.

Afin de renforcer sa présence en Asie du Sud-Est, Paribas a signé en juin 1982 un accord d'assistance technique avec une Banque Privée Indonésienne, la P.T. Bank Pacific, détenue à égalité par la Banque Centrale d'Indonésie et un groupe indonésien privé.

#### . Amérique

Aux Etats-Unis, la Banque a poursuivi l'extension de son réseau ; le bureau de représentation de Chicago a été transformé en Succursale et la Banque a reçu l'autorisation d'ouvrir une Succursale à Miami. Celle-ci sera opérationnelle en avril 1983 et portera à six le nombre des implantations aux Etats-Unis.

Malgré une conjoncture difficile, nos activités ont continué à se développer et les résultats ont été satisfaisants.

#### ACTIVITES FINANCIERES INDUSTRIELLES

Les directions industrielles ont poursuivi leur politique de conseil aux entreprises, au bénéfice des sociétés du Groupe, mais aussi de sociétés clientes auxquelles la Banque apporte son concours. Elles ont également dû consacrer une part de leur activité à l'élaboration de plans de restructuration d'entreprises touchées par la crise.

Parmi les opérations réalisées en 1982, peuvent être citées :

- le rapprochement entre deux sociétés familiales spécialisées dans l'abattage et l'exportation de poulets congelés, qui a permis la constitution du premier groupe mondial du secteur,
- la constitution de la première affaire mondiale dans la production et la commercialisation des champignons,
- l'ouverture du capital du groupe familial Vuitton à des actionnaires institutionnels et la préparation de l'introduction en bourse des actions de la société,
- la poursuite des activités de conseil financier en matière d'hôtellerie internationale (Hôtel Novotel de Dakar ouvert en 1982, Hôtel Hilton d'Abidjan en cours de réalisation).

En outre, la Banque a continué à appuyer le développement d'Avenir Participations, créé à l'initiative de Paribas avec des investisseurs institutionnels pour aider les entreprises moyennes en croissance qui souhaitent augmenter leurs fonds propres. Avenir a effectué en 1982 sept prises de participations minoritaires dans des entreprises moyennes en forte expansion.

Dans le domaine des technologies avancées, la Banque a poursuivi son action en coopération avec les autres sociétés du Groupe.

La Société Transgène, première société française de génie génétique créée en 1981 a obtenu plusieurs résultats remarquables (clonage du gène de l'interféron gamma, recombinaison génétique de la glyco-protéine de la rage notamment) ; plusieurs demandes de brevet, en provenance de France et des Etats-Unis, sont actuellement examinées par Transgène.

La Banque, aux côtés d'investisseurs français et européens et d'autres sociétés du Groupe, a créé Paribaven, fonds de "venture capital" américain en technologies avancées et prépare la création d'un fonds japonais de même nature. Elle est engagée dans la constitution d'un fonds international de capital-risque qui procédera à des investissements en France.

#### L'ORGANISATION DE LA BANQUE

A dater du 1er septembre a été mis en place une nouvelle organisation de la Banque, regroupant les directions de six départements :

- . le Département Bancaire, responsable de toutes les activités bancaires en France,
- . la Délégation à l'Action Commerciale Extérieure qui réunit les services chargés des financements à l'exportation et des financements extérieurs spéciaux,
- . le Département des Opérations de Marché, responsable des activités financières tant en France (pour les sociétés, les investisseurs institutionnels et les particuliers) que sur les marchés internationaux et de la trésorerie,
- . le Département des Affaires Financières Industrielles, chargé des interventions de la Banque, pour le compte du Groupe ou de clients extérieurs dans les divers secteurs de l'industrie ou du commerce,
- . le Département International qui assure la gestion de toutes les implantations de la Banque à l'étranger et les relations avec les banques étrangères,
- . le Département des Affaires Générales qui regroupe les directions fonctionnelles et les services communs.

Par ailleurs, un Comité Exécutif, fréquemment réuni, rassemble, sous l'autorité du Président, les membres de la Direction Générale de la Compagnie Financière et de la Banque. Sont directement rattachées au Comité Exécutif, la Direction de la Gestion Financière, l'Inspection Générale et, depuis février 1983, une Direction des Engagements nouvellement créée.

#### ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Les actions entreprises en ce domaine ont porté sur :

- Le développement des services rendus à la clientèle : dans le domaine des mouvements de fonds, les applications de plus en plus nombreuses de l'informatique et de la télématique concourent à une amélioration de la rapidité et de la qualité des prestations, qu'il s'agisse de la transmission des ordres, du traitement des opérations ou de la communication d'informations entre la Banque et ses clients. Aussi en 1982, toutes opérations confondues, un mouvement sur trois est entièrement informatisé, contre un sur cinq en 1976.
- La mise en place d'un réseau moderne de collecte et de transmission de l'information économique et financière, notamment dans les domaines suivants :
  - . impression d'une revue de presse quotidienne accessible sur écrans Videotex,
  - . connexion aux banques de données macro-économiques (FMI-OCDE),
  - . création et gestion d'une banque de données sur le change et les taux d'intérêts en liaison avec la Compagnie Bancaire,
  - . liaison avec la Banque de France pour la consultation de la Banque de données "entreprises" (risques commerciaux).



L'objectif final est de permettre au personnel de la Banque de recevoir par écrans l'information économique et financière brute ou analysée en fonction des besoins et des missions propres aux différentes directions.

- L'amélioration des outils de gestion interne, notamment en ce qui concerne le système central d'information et la consolidation des risques. Parallèlement, les innovations en matière de bureautique ont concerné :

- l'équipement des postes de travail en machines de traitement de texte (au nombre de 65),
- la télécopie rapide pour laquelle un programme d'équipement du réseau international est initié,
- la messagerie électronique, mise en place à titre expérimental entre le Siège et les implantations de New York et de Hong Kong.

Enfin, 1982 a vu le lancement des études concernant le schéma directeur d'organisation de la Banque qui doivent aboutir à la fin de l'année 1983.

#### Paribas, la télématique et les entreprises

Grâce à la télématique, Paribas offre trois services à sa clientèle d'entreprises :

- STEB, permettant dès 8 heures du matin la consultation à distance, par l'intermédiaire d'équipements de types très variés, des extraits de comptes établis dans la nuit et reprenant toutes les écritures passées la veille ;
- ORVIT, permettant au client, à partir d'un terminal logé chez lui, d'opérer des virements chez d'autres banques ;
- TELEN, consistant à transmettre directement de l'ordinateur du client à celui de la Banque un très grand nombre d'instructions relatives à des mouvements de fonds automatisables.

Paribas est la première Banque française à offrir ces services non seulement en France mais aussi à l'étranger (Etats-Unis et Belgique actuellement). STEB permet ainsi à une société française d'avoir connaissance dès le lendemain des opérations passées sur ses comptes et du solde de ceux-ci, où qu'ils soient situés dans ces trois pays. L'extension de ces services à l'ensemble des implantations de Paribas à l'étranger est en cours.

#### LA BANQUE ET SON PERSONNEL

Les effectifs de la Banque Paribas en France sont passés de 3.347 personnes au 31 décembre 1981 à 3.465 personnes au 31 décembre 1982 : le développement des activités de la Banque a nécessité en effet une augmentation des effectifs, notamment dans le réseau d'agences et au Département

International. Un effort particulier a, en outre, été fait pour renforcer les structures de la Direction de l'Organisation et de l'Administration Générale. Enfin, les nouvelles dispositions réglementaires concernant les intérimaires et l'extension du travail à temps partiel ont conduit la Banque à renforcer ses effectifs d'employés et de gradés. L'augmentation nette de 118 personnes (soit 3,5 % de l'effectif) a nécessité le recrutement durant l'année de 314 personnes, ce qui, compte tenu de la dimension de la Banque, a été une utile contribution à la politique de l'emploi.

Les effectifs à l'étranger sont passés pour la même période de 983 à 1.135, tant en raison de l'ouverture de nouvelles implantations que du renforcement des succursales existantes.

En ce qui concerne les caractéristiques générales du personnel de Paribas, on peut noter que :

- l'âge moyen se situe désormais à 36 ans, du fait des nombreux engagements de jeunes employés en 1982,
- la féminisation du personnel s'est légèrement accentuée passant de 41 à 42 % du total des effectifs,
- la répartition par catégorie est restée stable, les promotions dans la catégorie des gradés de début d'année 1982 étant compensées par l'embauche de nouveaux employés : employés 35,4 %, gradés 36,3 %, cadres 28,3 %.

La Banque a mis en application, après signature d'accords contractuels avec les partenaires sociaux, des dispositions concourant à l'amélioration des conditions de travail :

- de nouvelles formules de travail à temps partiel sont désormais proposées et ont connu un succès sensible : entre septembre et décembre, le nombre des personnes travaillant à temps partiel s'est accru de 66 et atteint 130 personnes au 31 décembre 1982,
- la formule du travail en 4 jours, qui existait déjà au Service du Courrier, est désormais proposée à tous les agents, sous réserve de l'accord des responsables de service,
- l'aménagement des horaires est étendu au réseau en France et plusieurs succursales et agences ont mis en place, à titre expérimental, un système d'horaire variable.

Ont été également signés, outre un accord sur la mensualisation de la participation aux bénéfices versée au personnel de la classification bancaire, deux contrats de solidarité : l'un de pré-retraite démission auquel ont adhéré 70 personnes dont le départ et le remplacement doivent avoir lieu entre décembre 1982 et août 1983, l'autre de retraite progressive.

En ce qui concerne l'effort de formation, la Banque Paribas a consacré 2,8 % de sa masse salariale à la formation professionnelle, ce qui a représenté 79.505 heures de cours et stages pour 2.119 personnes.

La réserve spéciale de participation au titre de l'exercice 1982 s'est élevée à F 11,4 millions. Les fonds communs de placement créés pour recevoir les versements au titre de la

Réserve Spéciale de Participation et l'Épargne Volontaire des salariés ont réalisé une très bonne performance en 1982 ; les valeurs de parts sont en augmentation de + 17,6 % pour le fonds "actions", + 32,2 % pour le fonds "obligations" et + 22,3 % pour le fonds D placé sous le régime de la loi Monory.

Les dotations aux Comités pour les Oeuvres Sociales ont atteint F 20,1 millions pour l'année 1982. Compte tenu des diverses prestations et avantages sociaux et familiaux assurés par la Banque, l'ensemble des dépenses sociales pour l'exercice s'élève à près de F 42 millions, soit plus de F 12.000 par personne.

#### COMPTES DE L'EXERCICE 1982

##### - Bilan

Le total du bilan est de F 149.963.466.476,26 en progression de 32,8 % par rapport à celui de l'exercice précédent (F 112.938.295.751,28). Sur ce total, la part des succursales à l'étranger représente 43,5 % contre 42,2 % en 1981.

##### ACTIF

Sous le poste "banques, organismes et établissements financiers" sont regroupés les soldes débiteurs des opérations de trésorerie effectuées par la Banque avec des intermédiaires financiers ou d'autres banques françaises ou étrangères.

Le total des "comptes ordinaires" et des "prêts et comptes à terme" composant ce poste passe de F 29.289 millions à F 42.151 millions marquant une progression de 43,9 % due pour l'essentiel à la croissance des opérations en devises réalisées par les succursales à l'étranger.

Les "bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme" qui représentent les valeurs nourries, prises en pensions ou escomptées à d'autres banques ou entreprises habilitées à intervenir sur les marchés monétaires français ou étranger, figurent pour F 8.581 millions contre F 10.070 millions en 1981. Cette diminution traduit un souci de rééquilibrage des emplois de la trésorerie francs.

Le total des "crédits à la clientèle" nourris ou refinancés et des "comptes débiteurs de la clientèle" ressort à F 84.498 millions contre F 62.954 millions en 1981, soit en progression de 34,2 %. Cette forte croissance résulte principalement du développement des crédits en devises consentis en Métropole (F 14.237 millions contre F 8.085 millions en 1981) et de l'activité des succursales à l'étranger dont les crédits passent de F 28.799 millions en 1981 à F 38.517 millions en 1982, soit + 33,7 %.

L'augmentation des "titres de placement" de F 1.274 millions à F 2.682 millions, soit F 1.408 millions, concerne, pour

environ la moitié de ce montant, des souscriptions à des émissions de sociétés françaises.

Pour les "titres de participations et de filiales", l'accroissement de F 844 millions à F 964 millions résulte notamment d'investissements dans des banques associées à l'étranger (Banco Amazonas, Merchant Bank of Trinidad) et de la participation de la Banque au capital de la Société Française de Participations Industrielles (F 60 millions).

Le poste "prêts participatifs" passe de F 118 millions à F 471 millions ; dans cette augmentation figurent, en particulier, un prêt participatif de F 130 millions fait à l'Omnium de Participations Bancaires Paribas (pour lui permettre de respecter le ratio de division des risques) et des prêts à Thomson-CSF, Neiman, Saci, Heurtey.

Contrairement à la pratique antérieure, il n'a pas été versé d'acompte sur dividende, un changement de réglementation ne permettant plus désormais de procéder à cette opération sans établir au préalable une situation comptable certifiée.

##### PASSIF

Sous le poste "banques, organismes et établissements financiers", sont enregistrés les soldes créditeurs des opérations de trésorerie dont la contrepartie se trouve principalement sous le poste d'actif ayant le même intitulé. Le total du poste s'élève à F 71.563 millions contre F 47.534 millions, soit une augmentation de 50,6 %.

Les ressources de clientèle dont le total résulte du regroupement des rubriques "comptes créditeurs de la clientèle", "comptes d'épargne à régime spécial", "bons de caisse", augmentent de 19,8 % passant de F 27.180 millions à F 32.561 millions. Dans les succursales à l'étranger, l'augmentation est de 37,8 %. A noter que sous le poste "bons de caisse", sont enregistrées les émissions de certificats de dépôts des succursales à l'étranger.

Dans les "comptes de régularisation, provisions et divers" figurent, au titre des provisions, les provisions réglementées, constituées en franchise d'impôt, les provisions pour pertes et charges ayant supporté l'impôt et les provisions sur prêts financiers en devises. Les provisions pour créances douteuses ou sur titres de placement ou participations sont passées en déduction des postes correspondants de l'actif.

Au cours de l'exercice 1982, la Banque Paribas a émis deux emprunts à taux variable et un emprunt à taux flottant pour un montant total de F 1.500 millions. Ces émissions ont permis de renforcer les capitaux permanents et d'améliorer les possibilités de crédit tout en respectant les normes de l'encadrement. Par ailleurs, il a été procédé en juillet 1982 au remboursement à son échéance de l'emprunt de 125 millions en eurofrancs, à taux fixe, émis en 1975 ainsi qu'à des rachats en Bourse sur les emprunts à taux flottant, émis en 1980 et 1981.



Les postes "réserves", "capital" enregistrent les modifications résultant de l'augmentation de capital contre espèces effectuée à fin décembre 1982 (1.500.000 actions de F 100 émises jouissance 1er juillet 1982 à F 223,10, soit avec une prime d'émission de F 123,10). Le poste "capital" a été ainsi augmenté de F 150 millions et le poste "réserves" de F 184,65 millions.

#### HORS BILAN

La forte croissance des postes de hors bilan a pour origine essentielle le développement des opérations en matière de financement du commerce international (ouvertures de crédits confirmés notamment, dont le montant passe de F 34.610 millions à F 55.321 millions, soit une progression de 59,8 %).

#### Compte de résultats

Plusieurs changements de méthode comptable ont été effectués en 1982 qui viennent altérer, pour certains postes du compte de résultats, les comparaisons avec 1981. Le plus important de ces changements concerne le mode de comptabilisation des obligations du portefeuille-titres métropole, désormais enregistrées sans tenir compte des coupons courus : de ce fait, en 1982, les coupons courus à recevoir et les coupons courus sur ventes, sous déduction des coupons courus sur achats, sont portés en revenus du portefeuille-titres et viennent s'ajouter aux coupons encaissés normalement à la date de détachement. Cependant, à partir de 1983 pour les obligations, ne figureront plus en revenus du portefeuille-titres que les intérêts correspondant à la durée de détention effective de ces obligations quelle que soit la date de détachement de leur coupon. Cette méthode était d'ores et déjà appliquée dans les succursales à l'étranger.

Il a été procédé, par ailleurs, en 1982, à une élimination beaucoup plus complète des intérêts perçus ou payés sur les opérations entre succursales à l'étranger ou entre les succursales à l'étranger et le Siège. De ce fait, les produits et les charges bancaires de l'exercice 1982 se trouvent également minorés, sans que le produit net bancaire en soit bien évidemment affecté.

#### CREDIT

L'ensemble des "produits d'exploitation bancaire" s'élève à F 18.080 millions contre F 15.720 millions en 1981. La progression qui ressort, soit 15 %, doit s'apprécier en fonction des remarques ci-dessus. L'élimination des intérêts perçus sur les opérations entre succursales à l'étranger et entre les succursales à l'étranger et la métropole est venue minorer le produit des opérations interbancaires de F 2.006 millions. Sans ces éliminations, non effectuées en 1981, la progression des produits aurait été de 27,8 %.

On notera l'augmentation de 34,6 % du "produit des opérations avec la clientèle", de F 7.167 millions à F 9.647 millions, liée

au développement des emplois en métropole et dans les succursales à l'étranger.

Les "produits du portefeuille-titres" enregistrent en 1982, en revenus sur titres de placement-métropole, des coupons courus à recevoir ou sur ventes à hauteur de F 123,55 millions en plus des coupons encaissés habituellement (F 136,26 millions en 1982 contre F 110,96 millions en 1981).

Sous le poste "produits exceptionnels" figurent notamment les plus-values de cessions sur titres de participations mais aussi les produits sur exercices antérieurs, non liés aux opérations d'exploitation. Le niveau élevé de ce poste en 1982 s'explique principalement par la réintégration en résultats d'une charge, inscrite dans les comptes 1981, mais devenue non exigible par suite d'une modification de la législation fiscale appliquée par une succursale à l'étranger.

#### DEBIT

Les "charges d'exploitation bancaire" s'élèvent à F 15.036 millions contre F 13.403 millions en 1981, soit une progression de 12,1 %. En procédant à une correction identique à celle effectuée pour les produits, on obtient un pourcentage de progression plus significatif de 27,2 %.

En comparant le produit net bancaire (non affecté par les éliminations effectuées) des exercices 1981 et 1982, soit F 2.317 millions et F 3.044 millions, on constatera une progression de ce dernier de 31,4 %.

Les "charges de personnel" passent de F 873,12 millions à F 1.049,80 millions, soit une progression de 20,2 %. Cette augmentation provient d'une part de la hausse du point bancaire et d'autre part de la croissance des effectifs, tant en métropole que dans le réseau de succursales à l'étranger.

Sous le poste "impôts et taxes", figurent en 1982 les taxes sur les frais généraux et la contribution exceptionnelle de solidarité à verser en 1983 au titre de l'exercice 1982. Les montants de ces taxes ou contribution, payés en 1982 au titre de l'exercice 1981, ont été enregistrés en "charges exceptionnelles" de même que le prélèvement exceptionnel sur les banques, payé en 1982 au titre de l'exercice 1981.

L'excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises" comprend non seulement le solde net des dotations aux provisions pour créances douteuses mais également des provisions sur le portefeuille de participations et de placement. La forte augmentation de ce poste de F 606,66 millions en 1981 à F 1.193,43 millions en 1982 s'explique par les difficultés que connaissent certains secteurs de l'industrie française ainsi que quelques clients des succursales à l'étranger et par le souci d'une politique de gestion prudente face à des risques éventuels tant en France qu'à l'étranger. La dotation aux provisions de l'année 1982 se partage environ pour moitié entre la métropole et les succursales à l'étranger.

En "charges exceptionnelles" sont enregistrées les moins-values sur cessions de titres de participations et filiales ou des pertes sur créances diverses en France et à l'étranger ainsi que les charges sur exercices antérieurs.

Sous le poste "participation des salariés" figure le montant de la participation versée aux salariés au cours de l'exercice (F 28,11 millions contre F 26,81 millions en 1981). La dotation à la provision pour participation à verser en 1983 au titre de l'exercice 1982 (F 11,50 millions contre F 27,50 millions en 1981) est portée sous le poste "dotation de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation".

Le poste "impôt sur les sociétés" au débit du compte de résultats comprend un montant de F 41,21 millions au titre de l'impôt sur les sociétés différé, à payer sur les coupons courus à recevoir enregistrés en revenus du portefeuille-titres en 1982 et qui ne seront imposés qu'au moment de leur encaissement effectif, soit en 1983.

Les opérations en capital réalisées en métropole et dans les succursales à l'étranger (cessions de titres de participations et de placement -hors obligations- ou d'immobilisations détenues depuis plus de deux ans, mouvement des provisions sur titres de participations et de placement -hors obligations-) ont dégagé en 1982 un résultat négatif de F 33.327.338,72. Celui-ci, conformément à la pratique du Groupe Paribas, a été compensé par une reprise, d'égal montant, sur la provision exceptionnelle constituée en 1978. Celle-ci est destinée à équilibrer le compte en capital, de telle sorte que les opérations en capital n'aient aucune incidence sur le bénéfice de l'exercice.

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Montant total distribué aux actionnaires	Revenu global par action	Dividende net par action	Impôt déjà versé au Trésor
1979	5 000 000	70 000 000	F 21,-	F 14	F 7,-
1980	5 000 000 2 500 000 <sup>(1)</sup>	100 000 000	F 24,- F 12,-	F 16 F 8	F 8,- F 4,-
1981	7 500 000	127 000 000	F 25,50	F 17	F 8,50

(1) Actions créées jouissance 1er Juillet 1980

Nous vous rappelons qu'en application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 82155 portant nationalisation de notre Société, les Commissaires aux Comptes demeurent en fonction jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale qui a suivi la publication de cette loi.

Nous vous proposons donc de nommer pour une durée de six exercices le Cabinet BDA Paris (de Bois, Dieterlé et Associés) et le Cabinet Castel-Jacquet et Associés, Commissaires aux Comptes titulaires.

Nous vous demandons enfin de donner au Conseil d'Administration l'autorisation, d'une part, d'émettre ou de

Celui-ci ressort à F 125.732.403,42 contre F 170.423.488,76 pour l'exercice 1981, soit une diminution de 26,3 %.

#### AFFECTATION DES RESULTATS

Le bénéfice net de l'exercice 1982 s'élève à F 125.732.403,42 compte tenu du report à nouveau de . . . . F 149.369.130,60

le montant disponible est de . . . . . F 275.101.534,02

Nous vous proposons de le répartir de la façon suivante :

- dotation à la réserve légale, portant celle-ci à 10 % du capital social . . . . . F 24.373.496,93
- distribution aux actionnaires . . . . . F 70.950.000,00
- dotation à la réserve facultative . . . . . F 30.000.000,00
- solde reporté à nouveau . . . . . F 149.778.037,09

Total . . . . . F 275.101.534,02

Si vous approuvez cette répartition, la somme versée aux actionnaires permettra de distribuer un dividende net de F 8,60 par action ancienne, de F 4,30 par action nouvelle.

Compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor (F 4,30 par action ancienne et F 2,15 par action nouvelle), le dividende global s'élèvera à F 12,90 par action ancienne et F 6,45 par action nouvelle.

Il est rappelé, conformément à la loi, que le revenu global par action, au titre des trois derniers exercices, s'établissait ainsi :

garantir des bons ou obligations pour un montant maximum de F 5 milliards, d'autre part, d'émettre ou de créer sur toutes places, des certificats de dépôts en toutes monnaies pour un montant maximum de F 10 milliards.

Nous tenons à remercier l'ensemble du personnel de la Banque tant en France qu'à l'étranger pour le concours efficace qu'il apporte au développement de nos activités.

**Le Conseil d'Administration.**







NOTES ANNEXES

Les comptes de la Banque PARIBAS ont été établis conformément aux dispositions du Règlement Comptable applicable aux banques depuis le 1er Janvier 1978 ainsi qu'aux principes comptables généralement admis en France. Dans ce cadre, les points suivants méritent d'être soulignés :

1) PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultats prorata temporis. Les commissions sont en revanche enregistrées selon le critère de l'encaissement à l'exception de certaines commissions liées aux crédits à moyen et long terme à l'exportation et à l'escompte de papier commercial, assimilées à des intérêts.

2) REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

- a) Les revenus d'actions sont comptabilisés au fur et à mesure de leur encaissement.
b) Les revenus d'obligations sont comptabilisés à partir de l'exercice 1982, conformément à l'avis du C.N.C. du 16 Décembre 1980, non plus selon le critère fiscal de l'encaissement mais sur la base des intérêts courus à la date de clôture de l'exercice.

3) AVOIRS FISCAUX ET CREDITS D'IMPOTS

Les avoirs fiscaux et crédits d'impôts effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice sont comptabilisés en augmentation de la charge d'impôt sur les sociétés et de la rubrique à laquelle le produit se rattache :

- les avoirs fiscaux sur les dividendes ne bénéficiant pas du régime mère sont inclus dans les revenus du portefeuille ;
- les crédits d'impôt attribués en vertu de certaines conventions au titre de prêts consentis à l'étranger ou sur les coupons d'obligations sont portés dans le produit net bancaire.

4) IMPOTS ET TAXES

Dans ce poste sont provisionnées, à partir de l'exercice 1982, les taxes sur les frais généraux et la contribution

exceptionnelle de solidarité à verser après la clôture au titre de l'exercice de référence. Les montants de ces taxes payées en 1982, au titre de l'exercice 1981 (10,2 MF) ont été enregistrés dans le compte de résultats 1982 en "charges exceptionnelles" de même que le prélèvement exceptionnel sur les banques payé en 1982 au titre de l'exercice 1981 (12,4 MF).

Par contre, la taxe sur les encours est comptabilisée en charges de l'exercice du règlement.

5) DOTATIONS AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS

Les immobilisations acquises antérieurement au 31 Décembre 1976 sont inscrites au bilan à leur valeur d'utilité estimée selon les règles d'évaluation légales, et celles acquises postérieurement à cette date le sont à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire.

Les immobilisations incorporelles représentées par les droits aux baux sont amorties dans l'année de la signature. Les frais occasionnés par l'émission d'emprunts obligataires sont pris en charge intégralement lors de l'émission.

6) DOTATIONS AUX COMPTES DE PROVISIONS

- a) Les créances douteuses font individuellement l'objet d'une provision pour dépréciation destinée à couvrir la perte probable pouvant résulter de leur non-recouvrement total ou partiel (provisions affectées). De plus une provision globale (non affectée) est constituée pour couvrir les risques latents que la Banque peut encourir du fait de ses engagements.
b) La dotation nette aux provisions bancaires de l'exercice 1982 comprend, sur un total de 1 199 MF, une dotation nette aux provisions non affectées à des risques individualisés, à hauteur de 412 MF (1981 : 615 MF et 227 MF respectivement). L'augmentation de la dotation à ce type de provisions entre 1981 et 1982 est liée à l'aggravation de la situation financière de certains pays dits à risques et aux menaces qui pèsent sur les engagements de la Banque en raison de la conjoncture économique déprimée tant au plan général que dans certains secteurs particuliers.

7) TITRES DE PLACEMENT

Les obligations (hors coupon) aussi bien que les actions sont comptabilisées au prix d'acquisition. A la clôture de l'exercice, il est procédé à une estimation sur la base du cours moyen de Décembre pour les titres inscrits à la cote officielle à Paris ou du cours de fin Décembre pour les valeurs cotées.

Les moins-values latentes, calculées valeur par valeur, pouvant résulter de cette évaluation donnent lieu à une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Les obligations non cotées sont maintenues à leur valeur historique.

Les frais d'acquisition de titres sont comptabilisés en charges. Les frais de cession sont imputés sur le résultat de cession.

8) TITRES DE PARTICIPATIONS ET DE FILIALES

Les titres de participations et de filiales sont comptabilisés au prix de revient.

A la clôture de l'exercice, afin de déterminer les dépréciations éventuelles à constater, il est procédé à une évaluation des titres de participations et de filiales

Table with 3 columns and 2 rows, containing financial data related to participations and subsidiaries. Asterisks indicate specific notes or conditions.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à utiliser à ce jour, les autorisations données au Conseil d'Administration le 13 mai 1982 d'émettre ou de garantir en toutes monnaies des emprunts sous toutes formes.

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à émettre et à souscrire, en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions qu'il jugera convenables, des bons et obligations en toutes monnaies pour un montant maximum de F. 5.000.000.000.

En outre, l'Assemblée Générale autorise, en tant que de besoin, le Conseil d'Administration à garantir, aux conditions qu'il fixera, l'émission de bons ou obligations en toutes monnaies pour un montant maximum de F. 5.000.000.000.

sur la base d'une valeur estimative calculée sur la quote part d'actif net corrigé des plus -ou moins- valeurs latentes. Les titres de participations et de filiales sont évalués en fin d'exercice au plus bas du prix de revient ou de cette valeur estimative.

9) CONVERSION DES OPERATIONS LIBELLEES EN DEVICES

- a) Les créances et les dettes libellées en devises figurant au bilan sont évaluées au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.
b) Les produits et les charges effectivement perçus ou payés en monnaies étrangères par la Métropole sont convertis en francs français au cours de fin de mois de cession ou d'achat de ces monnaies.

c) Le résultat des opérations de change est déterminé conformément aux règles du Plan Comptable Bancaire. L'application constante de cette méthode concernant l'évaluation des opérations de change à terme fait apparaître, pour certains contrats de longue durée, des variations temporaires importantes sans nécessaire relation avec le résultat final de ces transactions. La Banque étudie actuellement une modification de méthode dans ce domaine, dans le cadre des réflexions menées par la profession.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe à F. 180.000 le montant alloué annuellement au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate qu'en application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 85-385 portant réorganisation de la société, les fonctions des Commissaires aux Comptes prennent fin à l'issue de la réunion de la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale nomme pour une durée de six exercices le Cabinet BDA Paris (Société à responsabilité limitée) et le Cabinet Castel-Jacquier et Associés Commissaires aux Comptes titulaires.



## RESOLUTIONS

### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 1982 tels qu'ils sont présentés et qui font ressortir un bénéfice net de F 125.732.403,42.

Elle approuve également l'affectation d'une somme de F 24.373.496,93 à la réserve légale pour la porter à F 90.000.000 représentant le dixième du capital social de F 900.000.000.

L'Assemblée Générale approuve la proposition de distribution présentée par le Conseil d'Administration. Elle décide

d'affecter à la réserve facultative un montant de F 30.000.000 et fixe pour cet exercice le dividende à F 8,60 par action ancienne et à F 4,30 par action nouvelle provenant de l'augmentation de capital contre espèces intervenue en décembre 1982. Compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de F 4,30 et F 2,15) ce dividende correspond à un revenu global respectivement de F 12,90 et F 6,45.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 31 mai 1983.

L'Assemblée Générale rappelle, conformément à la loi, que le revenu global, au titre des trois derniers exercices, s'établissait ainsi :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Montant total distribué aux actionnaires	Revenu global par action	Dividende distribué par action	Impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal)
1979	5 000 000	70 000 000	F 21,-	F 14,-	F 7,-
1980	5 000 000	100 000 000	F 24,-	F 16,-	F 8,-
	2 500 000		F 12,-	F 8,-	F 4,-
1981	7 500 000	127 000 000	F 25,50	F 17,-	F 8,50

### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe à F 180.000 le montant alloué annuellement au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence.

### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate qu'en application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 82.155 portant nationalisation de la société, les fonctions des Commissaires aux Comptes prennent fin à l'issue de la réunion de la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale nomme pour une durée de six exercices le Cabinet BDA Paris (de Bois, Dieterlé et Associés) et le Cabinet Castel-Jacquet et Associés Commissaires aux Comptes titulaires.

### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale annule à hauteur des montants non utilisés à ce jour, les autorisations données au Conseil d'Administration le 13 mai 1982 d'émettre ou de garantir en toutes monnaies des emprunts sous toutes formes.

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à émettre et à créer, en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions qu'il jugera convenables, des bons et obligations en toutes monnaies pour un montant maximum de F 5.000.000.000.

En outre, l'Assemblée Générale autorise, en tant que de besoin, le Conseil d'Administration à garantir, aux conditions qu'il fixera, l'émission de bons ou obligations en toutes monnaies pour un montant maximum de F 5.000.000.000.

### CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale annule, à hauteur des montants non utilisés à ce jour, l'autorisation donnée au Conseil d'Administration le 13 mai 1982 d'émettre et de créer des certificats de dépôts.

L'Assemblée Générale autorise, en tant que de besoin; le Conseil d'Administration à émettre et à créer, sur toute place où la réglementation le permet, en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions qu'il jugera convenables, des certificats de dépôts en toutes monnaies pour un montant maximum de F 10.000.000.000.

En outre l'Assemblée Générale autorise, en tant que de besoin, le Conseil d'Administration à garantir, aux conditions qu'il fixera, l'émission de certificats de dépôts en toutes monnaies pour un montant maximum de F 10.000.000.000.

### SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes, en application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966.



## BILAN

<b>ACTIF</b>	au 31 - 12 - 1981	au 31 - 12 - 1982
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	1 478 460 219,64	2 151 695 257,94
Banques, Organismes et Etablissements Financiers :		
a) Comptes ordinaires	1 572 408 727,06	2 183 834 334,81
b) Prêts et comptes à terme	27 716 731 738,14	39 967 046 137,07
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme	10 069 572 187,40	8 581 307 363,92
Crédits à la clientèle		
a) Créances commerciales	5 814 357 865,02	7 419 354 366,08
b) Crédits à court terme	28 500 030 445,21	37 270 066 207,05
c) Crédits à moyen terme	17 560 260 988,34	22 497 419 748,83
d) Crédits à long terme	6 608 180 881,54	10 663 047 536,04
Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle	4 471 182 675,46	6 648 546 098,22
Chèques et effets à l'encaissement	2 039 835 953,68	2 214 897 743,37
Comptes de régularisation et divers	3 545 973 813,05	4 658 759 666,60
Opérations sur titres	742 575 015,05	981 568 019,98
Titres de placement	1 273 521 370,12	2 682 422 222,26
Titres de participation et de filiales	844 030 216,20	964 197 938,39
Prêts participatifs	118 295 180,00	470 816 032,86
Immobilisations	514 424 606,83	529 117 273,99
Opérations de crédit-bail	30 953 868,54	79 370 528,85
Acompte sur dividendes	37 500 000,00	—
	<b>112 938 295 751,28</b>	<b>149 963 466 476,26</b>

### HORS BILAN

Cautions, avals, autres garanties en faveur des intermédiaires financiers  
 Cautions, avals, autres garanties reçus des intermédiaires financiers  
 Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle  
 Cautions, avals et obligations cautionnées en faveur de la clientèle  
 Autres engagements en faveur de la clientèle

<b>PASSIF</b>	au 31 - 12 - 1981	au 31 - 12 - 1982
Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	3 411 570 651,16	3 723 833 728,26
Banques, Organismes et Etablissements Financiers		
a) Comptes ordinaires	2 306 493 302,96	2 262 375 873,95
b) Emprunts et comptes à terme	45 227 124 970,35	69 300 914 894,63
Valeurs données en pension ou vendues ferme	24 033 804 761,86	27 706 748 368,20
Comptes créditeurs de la clientèle :		
. Sociétés et entrepreneurs individuels		
Comptes ordinaires	4 760 329 487,44	5 522 142 762,35
Comptes à terme	14 619 623 277,70	16 311 753 190,77
. Particuliers		
Comptes ordinaires	1 211 014 578,17	1 349 450 042,86
Comptes à terme	1 750 641 042,32	2 123 735 403,63
. Divers		
Comptes ordinaires	1 644 357 686,64	2 002 958 018,23
Comptes à terme	457 840 333,76	664 259 613,74
Comptes d'épargne à régime spécial	369 883 677,39	376 731 215,23
Bons de caisse	2 366 634 377,68	4 210 117 699,81
Comptes exigibles après encaissement	1 317 070 553,98	1 520 006 254,15
Comptes de régularisation, provisions et divers	5 272 297 713,67	7 217 009 352,15
Opérations sur titres	795 915 222,92	701 694 406,90
Obligations	1 806 068 420,00	3 050 208 100,00
Ecart de réévaluation :		
. Provision réglementée	16 502 497,98	15 521 951,32
. Réserve réglementée	57 210 215,45	57 210 215,45
Réserves	478 522 674,81	671 693 850,61
Capital	750 000 000,00	900 000 000,00
Report à nouveau	114 966 816,28	149 369 130,60
Bénéfice de l'exercice	170 423 488,76	125 732 403,42
	<b>112 938 295 751,28</b>	<b>149 963 466 476,26</b>

au 31 - 12 - 1981	au 31 - 12 - 1982
5 895 831 217,63	11 083 759 581,90
4 889 688 685,30	5 113 131 123,34
34 609 701 275,69	55 320 607 177,20
29 052 961 819,97	41 182 645 755,14
1 836 705 410,57	3 769 263 209,34



## COMPTE DE RESULTATS

	1981		1982	
<b>DEBIT</b>				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		13 402 695 478,84		15 036 386 733,69
— Charges sur opérations de Trésorerie et opérations interbancaires . <i>Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers</i> . <i>Emprunts contre effets publics ou privés</i> . <i>Commissions</i>	8 314 879 335,92 1 829 059 460,74 19 415 126,17	10 163 353 922,83	8 248 149 588,26 2 329 763 420,66 19 786 019,84	10 597 699 028,76
— Charges sur opérations avec la clientèle — Charges sur opérations de crédit-bail — Intérêts sur emprunts obligataires — Autres charges d'exploitation bancaire		2 415 009 222,02 1 781 990,59 162 956 428,77 659 593 914,63		2 899 232 299,77 5 396 913,62 370 353 053,01 1 163 705 438,53
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				1 049 798 062,98
<b>IMPOTS ET TAXES</b>				
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>				423 280 503,09
— Travaux, fournitures et services extérieurs — Autres charges générales d'exploitation	120 675 919,66 185 133 170,98			162 458 369,14 260 822 133,95
<b>DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS</b>				63 114 696,98
<b>EXCEDENT DES PROVISIONS D'EXPLOITATION CONSTITUEES SUR LES PROVISIONS REPRISES</b>				1 199 427 332,78
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				29 217 672,73
<b>DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES DE PROVISIONS HORS EXPLOITATION</b>				29 074 793,00
<b>PARTICIPATION DES SALARIES</b>				28 114 694,00
<b>IMPOT SUR LES SOCIETES</b>				252 514 855,31
<b>BENEFICE DE L'EXERCICE</b>		170 423 488,76		125 732 403,42
<b>TOTAL DU DEBIT</b>		<b>15 873 495 029,59</b>		<b>18 314 769 657,59</b>
<b>CREDIT</b>				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		15 719 822 330,68		18 080 398 573,50
— Produits des opérations de Trésorerie et opérations interbancaires . <i>Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers</i> . <i>Prêts contre effets publics ou privés</i>	5 490 497 366,26 123 021 695,01	6 720 819 061,27	4 552 313 975,64 1 325 816 630,08	5 878 130 605,72
— Produits des opérations avec la clientèle . <i>Crédits à la clientèle</i> . <i>Comptes débiteurs de la clientèle</i> . <i>Commissions</i>	6 327 954 359,19 779 622 304,77 59 451 431,87	7 167 028 095,83	8 657 602 841,75 922 391 273,98 66 702 534,03	9 646 696 649,75
— Produits des opérations de crédit-bail — Produits des opérations diverses — Produits du Portefeuille-Titres		2 727 740,56 1 549 353 676,01 279 893 757,01		8 216 523,95 2 112 409 592,78 434 945 201,30
<b>PRODUITS ACCESSOIRES</b>				20 467 582,88
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				186 403 501,21
<b>REPRISES DE PROVISIONS HORS EXPLOITATION</b>				27 500 000,00
<b>TOTAL DU CREDIT</b>		<b>15 873 495 029,59</b>		<b>18 314 769 657,59</b>



**INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES  
DETENUES EN PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 1982**

	nombre de titres	%	valeur d'inventaire
<b>OBLIGATIONS</b>			
Emprunt d'Etat 16 % 1982-1990	84 227		168 454 000,00
Electricité de France 16,50 % 1982-2020	30 000		149 160 000,00
Electricité de France 16,90 % 1982-1993	28 092		144 793 232,93
Fonds Spécial de Grands Travaux 16,40 % 1982-1990	14 000		70 000 000,00
CIT Alcatel TV 1982-1992	6 000		60 000 000,00
Eurodif 16,70 % 1982-1992	11 959		59 795 000,00
CAECL 16,40 % 1982-1992	10 000		50 000 000,00
Ville de France 16 % 1982-1994	10 000		48 950 900,00
Crédit National 16,40 % 1982	9 000		45 000 000,00
Electricité de France 16,30 % 1982-1992	8 000		39 880 000,00
Caisse Nationale des Autoroutes 16,90 % 1982-1994	7 403		37 015 000,00
Crédit Foncier de France 16,40 % 1982-2020	6 000		29 808 000,00
Crédit National 16,90 % 1982-1994	5 084		25 420 000,00
GIS juin 1977 à taux variable	23 347		23 113 530,00
Gaz de France 16,80 % 1982-2020	4 000		20 000 000,00
Communauté Urbaine 16,60 % 1982-1994	3 685		18 371 567,50
Crédit Foncier de France 14 % 1980-1995	9 733		18 148 151,80
Crédit Foncier de France 12,60 % 1980-1995	9 765		16 967 664,00
Ville de Paris 16,60 % 1982-1992	3 247		16 235 000,00
Air France 16,40 % 1982-1992	2 000		10 000 000,00
Nationale du Rhône 16,90 % 1982-1999	2 000		10 000 000,00
Caisse Centrale de Coopération Economique 16,70 % 1982-1989	1 600		8 000 000,00
Nado Marine 12 % 1979-1994	4 785		7 617 720,00
Crédit d'Equipeement des Petites et Moyennes Entreprises 17,40 % 1981	1 523		7 615 000,00
Ile de France TV 1982-1997	630		6 300 000,00
Banque Française du Commerce Extérieur "BFCE"	957		4 785 000,00
GIMER 12 % 1979-1991	5 094		4 217 832,00
GIBTP 12 % 1979-1994	5 057		3 909 061,00
GBP (Banques privées) 12 % novembre 1979	4 313		3 566 419,70
Caisse Centrale de Coopération Economique 15,10 % 1981-1993	669		3 197 820,00
Crédit d'Equipeement des Petites et Moyennes Entreprises 16,90 % 1982-1992	538		2 690 000,00
Caisse Nationale de l'Industrie 5000 TV 1982-1997	547		2 665 257,50
Francetel 15,70 % 1982-1994	503		2 515 000,00
Salon de Provence 9,95 % mars 1979	250		2 325 000,00
Société Nationale des Chemins de Fer Français 16,60 % 1982-2020	293		1 465 000,00
France HLM 14,60 % 1980-1995	1 135		1 031 261,00
SDR (emprunt conjoint) 12,10 % décembre 1979-1994	501		829 555,80
<b>ASSURANCES</b>			
Secours S.A.	36 025	8,14	15 130 500,00
<b>BANQUES ET SOCIETES FINANCIERES</b>			
Société Générale de Financement Intercontinentale "SOGEFI"	116 245	92,99	10 005 207,15
Paribas Valeurs	40 000	44,44	3 400 000,00
Banque Centrale de Compensation	20 000		2 204 863,00
Crédit Martiniquais	26 126	11,45	2 184 352,12
Société d'Etude et de Financement pour la Modernisation des Immeubles "FIMODI"	13 607	13,60	1 660 700,00
Crédit d'Equipeement des Petites et Moyennes Entreprises	3 970	0,11	944 860,00

	nombre de titres	%	valeur d'inventaire
<b>SOCIÉTÉ FINANCIÈRE D'ETUDES ET DE PLACEMENTS "SOFINEP"</b>			
SOFARIS (lib. 50 %)	5 480	18,26	695 960,00
SOFICOMI	5 711	0,57	571 100,00
Société d'Etude pour l'Expansion du Bassin de l'Adour "SEBADOUR"	1 796	0,08	245 326,45
Société pour le Financement de la Protection de la Nature et de la Lutte contre la Pollution "SOFINAT"	2 315	2,78	243 075,00
Auxiliaire de Financement International	1 265	4,21	126 500,00
Centre Titre Univers Paiement	1 250	5,00	125 300,00
	1 900	6,33	117 800,00
<b>SOCIETES D'INVESTISSEMENT ET DE PORTEFEUILLE</b>			
Omniun de Participations Bancaires de Paribas "OPB-PARIBAS"	5 105 855	98,83	552 076 399,48
Omniun de Participations Financières et Industrielles de Paribas "OPFI-PARIBAS"	1 157 036	10,51	110 568 163,54
Société Française de Participation Industrielle "SFPI"	535 714	1,00	59 999 968,00
Santa Fe	80 000	6,36	8 890 041,85
Conseil Investissement	49 970	99,94	6 988 018,78
Mondiale Investissement	19 284		4 085 813,60
Foncier Investissement	13 060		3 343 750,00
Paribas Epargne	300		3 000 000,00
Valréal	30		3 000 000,00
SOGEVAR	10 020		2 470 073,84
SOGEVARGNE	8 270		2 064 425,21
Essor	16 000		2 000 000,00
Sifis Siemens	18 000	7,20	1 800 000,00
Epargne Assurance	11 786		1 620 766,30
Via Investissements	9 990		1 248 750,00
Compagnie Auxiliaire d'Entreprises et de Chemins de Fer	237 440	20,00	1 187 200,00
Société de Placements Sélectionnés en France et à l'Etranger "SPS"	1 663	0,20	564 002,36
Obligation Convertible	4 390		548 750,00
SICOBLI	44		534 961,60
Epargne Revenu	1 980		482 506,20
GIMER	3 000	3,79	300 000,00
GMF Obligations	25		250 000,00
Antin Gérance	2 032	20,32	203 199,10
CGE Développement	1 960	3,92	196 000,00
Aménagement Bas-Rhône Languedoc	2 122	0,95	188 859,00
FINEMEP	1 472	10,02	147 198,25
GENERCO	1 247	4,51	124 700,00
Groupeement pour le Financement de l'Audiovisuel et de la Télédistribution "GIFATEL"	1 100	22,00	110 000,00
<b>AUTRES TITRES DE PLACEMENTS ET DE PARTICIPATIONS</b>			
Neiman	15 999	15,96	15 199 050,00
Le Provençal obligations convertibles 1981	920		3 328 560,00
République SA obligations CV 1981	380		2 405 970,00
Boussac Saint-Frères	41 100	2,05	2 055 000,00
Prouvost obligations convertibles 8 % 1978-1991	3 193		807 733,21
Nord Est	18 674	0,19	586 793,28
Compagnie Générale de Géophysique	650	0,02	572 533,00
DAFSA	3 757	2,15	504 879,35
Signaux et Entreprises Electriques	861	0,17	406 176,75
GOBTP	4 000	3,20	400 000,00
SPOT Image lib.	300	1,20	300 000,00
Transgène	1 634	16,34	163 400,00
Hôpitaux de France	25		125 000,00



	valeur d'inventaire
Titres énumérés ci-dessus	1 956 346 159,65
Titres de sociétés étrangères non admises à la cote officielle des bourses de valeurs	1 027 868 165,99
Titres de sociétés immobilières non admises à la cote officielle des bourses de valeurs	3 042 984,07
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à F 100.000,- par catégorie	2 293 026,12
<b>I - VALEUR D'INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE - TITRES METROPOLE</b>	<b>2 989 550 335,83</b>
<b>II - VALEUR INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE - TITRES DES SUCCURSALES A L'ETRANGER</b>	<b>657 069 824,82</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 646 620 160,65</b>
Se décomposant en : <b>TITRES DE PLACEMENTS</b>	2 682 422 222,26
<b>TITRES DE PARTICIPATIONS ET DE FILIALES</b>	964 197 938,39

TITRES DE FILIALES ET DE PARTICIPATIONS ACQUIS AU COURS DE L'EXERCICE 1982 :	
<b>A - FILIALES A PLUS DE 50 %</b> (% acquis ou atteint au cours de l'exercice)	
- MANAVEN	10 actions
<b>B - PARTICIPATIONS</b> (Participations acquises ou portées à 10 %)	
- Banco Amazonas	577.100 actions
- Merchant Bank of Trinidad	1.200.000 actions
- Banque Centrale de Compensation	4.000 actions
- Paribas Valeurs	40.000 actions
- Burofi	29.000 actions

## RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Articles 133, 135 et 148 du Décret sur les sociétés commerciales)

	1978	1979	1980	1981	1982
<b>I- SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) Capital Social	500 000 000	500 000 000	750 000 000	750 000 000	900 000 000
b) Nombre d'actions émises	5 000 000	5 000 000	7 500 000	7 500 000	9 000 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
<b>II- RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES</b>					
a) Produits d'exploitation bancaire	3 417 630 352	4 920 968 385	8 643 705 422	15 728 832 597	18 100 866 156
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	355 124 442	232 722 511	648 910 090	1 126 283 858	1 669 864 081
c) Impôt sur les bénéfices	35 077 187	42 637 377	56 086 740	255 625 316	252 514 855
d) Bénéfices après impôt, amortissements et provisions	85 273 564	93 520 740	142 106 573	170 423 489	125 732 403
e) Montant des bénéfices distribués	70 000 000	70 000 000	100 000 000	127 500 000	70 950 000
<b>III- RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION</b>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	64,01	38,02	94,85 *	116,09	171,80**
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	17,05	18,70	22,74 *	22,72	15,24**
c) Dividende versé à chaque action	14,-	14,-	{ 16,- (1) 8,- (2)	17,-	8,60 (1) 4,30 (4)
<b>IV- PERSONNEL</b>					
a) Nombre de salariés	3 412	3 363	3 324	3 347	3 466
b) Montant de la masse salariale et participation aux bénéfices	301 386 633	336 158 715	396 612 778	490 573 427 (3)	546 587 528
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Oeuvres Sociales, etc..)	125 223 391	145 763 029	169 762 871	173 700 666 (3)	216 306 378

\* Compte tenu du fait que les 2 500 000 actions émises en 1980 ont été créées jouissance 01.07.1980.  
\*\* Compte tenu du fait que les 1 500 000 actions émises en 1982 ont été créées jouissance 01.07.1982.

(1) Actions anciennes.  
(2) Actions nouvelles jouissance (01.07.1980).  
(3) Montants non comparables à ceux des années précédentes, en raison d'une modification du plan comptable.  
(4) Actions nouvelles jouissance (01.07.1982).



**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES  
ET LES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 1982**

SOCIETES	Capital	Réserves	Quote-part de capital détenue (en %)
<i>I - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la Banque Paribas.</i>			
<b>A - FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la Banque Paribas) :</b>			
. SOGEFI	12 500 000,00	—	92,99
. Banque Paribas du Canada	\$ Can. 10 000 000,00	—	100,00
. Paribas Bank International (Texas)	\$ 2 000 000,00	\$ 500 000,00	100,00
. Omnium de Participations Bancaires de Paribas "O.P.B. - PARIBAS"	258 300 000,00	260 323 832,80	98,83
<b>B - PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu par la Banque PARIBAS)</b>			
. Banco Amazonas	Suc. 290 000 000	Suc. 37 913 605,23	20,14
. Neiman	80 195 200	54 975 651,39	15,96
. Omnium de Participations Financières et Industrielles de Paribas "OPFI - PARIBAS"	550 000 000,00	751 396 409,23	10,51
<i>II - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations</i>			
<b>A - FILIALES</b>			
. Françaises			
. Etrangères			
<b>B - PARTICIPATIONS</b>			
. Dans les sociétés françaises			
. Dans les sociétés étrangères			

Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Banque Paribas en 1982
10 005 207,15	—		683 761,50	619 574,89	—
47 150 000,00	—		\$ Can 6 563 632,00	\$ Can P 57 079,00	—
10 689 350,00	—		\$ 1 617 046,54	\$ 226 688,80	—
552 076 399,48	300 123 262,52		85 134 719,85	41 400 893,77	47 372 780,63
19 375 071,96	—		Suc. 161 416 176,44	Suc. 14 660 205,00	—
15 199 050,00	—		38 683 734,19	P. 3 818 414,71	—
110 568 163,54	47 014 984,77		141 361 444,34	100 512 034,61	10 484 020,00
7 082 958,78	9 340 022,69	—			1 798 920,00
2 995 805,00	—	—			895 536,00
12 768 016,36	313 074 474,20	219 207 269,77			666 347,83
7 816 560,20	—				295 704,45



## ERRATUM

Page 13 lire:

### AFFECTATION DES RESULTATS

Le bénéfice net de l'exercice 1983 s'élève à F 175.582.524,80  
Compte tenu du report à nouveau de F 149.778.037,09

Le montant disponible est de F 325.360.561,89

Nous vous proposons de le répartir de la façon suivante :

- dotation à la réserve légale, portant celle-ci à 10 % du capital social	F 10.000.000,00
- dotation à la réserve spéciale de plus-values à long terme du montant des plus-values ayant supporté l'impôt à 15 %	F 11.378.237,58
- distribution aux actionnaires	F 95.000.000,00
- dotation à la réserve facultative	F 40.000.000,00
- solde reporté à nouveau	F 168.982.324,31

TOTAL F 325.360.561,89

Page 14 lire:

- première résolution - 2ème paragraphe:

### PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu les rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes de l'exercice 1983 tels qu'ils sont présentés et qui font ressortir un bénéfice net de F 175.582.524,80.

Elle approuve notamment les dotations de F 11.378.237,58 à la réserve spéciale de plus-values à long terme et de F 10.000.000 à la réserve légale pour la porter à F 100.000.000 représentant le dixième du capital social de F 1.000.000.000.

• • •